

coupable apathie des cultivateurs. Le Conseil Agricole est respectueusement prié de s'en enquérir.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly sont résolus à faire tout en leur pouvoir pour que leur indifférence à l'égard de ces écoles subventionnées ne leur soit pas reprochée.

Résolu.—Qu'avis public soit donné aux frais de la Société, à la porte des églises de chaque paroisse du comté, rappelant aux cultivateurs le nombre de bourses à la disposition de chaque école, engageant ceux qui sont qualifiés à en profiter et que chaque directeur voie dans sa localité s'il ne pourrait pas trouver quelqu'un de qualifié qui pourrait être envoyé avec profit, à ces institutions dont les résultats seraient si avantageux à la classe agricole, sans être onéreuses à ceux qui retireraient les bienfaits d'une instruction aussi nécessaire.

Société d'Agriculture du comté de Beauharnois.

L'exhibition du comté de Beauharnois eut lieu à St. Louis de Gonzague le 21 Septembre dernier.

Une foule immense se rendit pour être témoin des progrès de la Société. Elle ne fut pas trompée dans son attente, car la quantité, la variété et l'excellence des choses exhibées étaient de nature à causer l'admiration de tout le monde.

Nous produisons la liste des prix :

CHEVAUX.

Juges—N. Picotte, O. Gagnier, S. H. Schuyler.

Etalons de traits, 1er F. Beaulien, \$6 ; 2e W. Sinton, \$5 ; 3e A. Daigneau, \$3 ; 4e D. Cumming, \$2.

Juments poulinières.—1er J. B. Chasle, \$6 ; 2e M. Viau, \$5 ; R. King, \$3 ; W. Stuart, \$2.

Poulains entiers de 2 ans.—M. Viau, \$4 ; 2e B. Viau, \$4 ; 3e C. Leduc, \$2 ; 4e F. Vinette, sr, \$1.

Poulains de 2 ans.—1e F. Filion, \$5 ; 2e Dame J. B. Laberge, \$4 ; 3e D. Thomson, \$2 ; 4e J. B. Laberge, \$1.

Paire de chevaux de traits.—1e G. Swanston, \$4 ; 2e D. Thomson, \$3 ; 3e J. Hunter, \$2 ; 4e D. Benning, \$1.

BESTIAUX.

Juges.—L. Ste. Marie, G. Cross, D. Brims, père.

Taureaux.—1e W. Sangster, \$5 ; 2e N. McMillan, \$4 ; 3e P. Ménard, \$3.

Jeunes taureaux.—1e D. Thomson, \$4 ; 2e J. Dickson, \$3 ; 3e J. Symons, \$2 ; 4e T. Watson, \$1.

Vaches laitières.—1e D. Benning, \$5 ; 2e D. Thomson, \$4 ; 3e J. Symons, \$3 ; 4e T. Watson, \$2.

Taures de 2 ans.—1e D. Benning, \$4 ; 2e J. Hunter, \$3 ; 3e J. B. St. Amour, \$2 ; 4e W. Young, \$1.

Taures de 1 an.—1e D. Benning, \$4 ;

2e D. Thomson, \$3 ; 3e J. Sumerville, \$2 ; 4e J. Watson, \$1.

MOUTONS ET COCHONS.

Juges—J. Bryson, J. Richardson et D. Brims, fils.

Vieux Béliers—T. Watson, \$4 ; 3e A. McCormick, \$2 ; 4e D. Cumming, \$1.

Béliers d'une tonsure—J. McCaig, \$3 ; 2e M. Lavoie, \$2 ; 3e D. Benning, \$1 ; 4e A. Poirier, 50cts.

Jeunes Béliers.—1e J. Dickson, \$3 ; 2e D. Thomson, \$2 ; 3e D. Cumming, \$1 ; 4e D. Benning, 50cts.

2 Brebis âgées.—1e D. Benning, \$4 ; 2e D. Thomson, \$3 ; 3e D. Cumming, \$2 ; 4e J. Dickson, \$1.

2 Brebis d'une tonsure.—1e D. Benning, \$3 ; 2e J. Dickson, \$2 ; 3e A. Galbraith, \$1 ; 4e A. McCormick, 50cts.

2 Agneaux.—1e A. McCormick, \$3 ; 2e L. Sauriol, \$2 ; 3e J. Howden, \$1 ; 4e G. Swanston, 50cts.

Verrats au-dessus d'un an.—1e D. Benning, \$4.

Verrats au-dessous d'un an.—1e J. Symons, \$3 ; 2e E. Bergevin, \$2 ; 3e W. Tennant, \$1 ; 4e C. Tait, 50cts.

Truies au-dessus d'un an.—1e J. Tait, \$4 ; 2e E. Bergevin, \$3 ; 3e J. Symons, \$2 ; 4e D. Cook, \$1.

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Fromage.—1e D Cook, \$3 ; 2e W. Young, \$2 ; 3e W. Goodhal, \$1, 4e D. Thomson, 50cts.

Beurre.—1e W. Goodhall, \$3 ; 2e J. Hunter, \$2 ; 3e J. Symons, \$1 ; 4e J. Howden, 50cts.

Tabac canadien.—1e P. Dorais, \$4 ; 2e C. Bergevin, \$1 ; 3e J. B. Blais, 50cts.

Savon.—1e M. Leduc, 75cts., 2e A. Poirier, 50cts., 3e S. Bergevin, 25cts.

MANUFACTURE DOMESTIQUE.

Juges—T. Poirier, E. Bonneville et X. Bisson.

Etoffe.—1e Ant Leduc, \$4 ; 2e J. Leduc, \$3 ; 3e L. Julien, père, \$2 ; 4e L. Bougie, \$1.

Flanelle.—1e A. Poirier, \$3 ; 2e L. Leduc, \$2 ; 3e S. Bergevin, \$1 ; 4e J. Sawyer, 50cts.

Laine filée.—1e A. McGoig, 2e Julien Sauvé, 3e P. Ménard, 4e A. Poirier.

Filasse non filée.—1e P. Ménard, 2e F. Leduc, 3e J. Leduc, 4e C. Faubert.

Toile canadienne.—1e C. Faubert, 2e S. Bergevin, 3e P. Ménard, 4e J. B. Mail loux.

Couvertes en laine.—1e A. Poirier, 2e J. Boyer, 3e J. Girouard.

Convrepieds piqués.—1e L. Vachon, 2e J. Anderson, 3e W. Gardner.

Harnais légers.—A. Brisebois, J. W. Roberts.

INSTRUMENTS AGRICOLES.

Charrues de fer.—1e A. Brown, 2e H. Lecavalier.

Cultivateurs en fer.—1e A. Brown. Paire de Roues.—1e A. Brault.

OMISSIONS.

B. Viau, Melons à confitures et Concombres à mariner.

J. B. Blais, Melons.
A. Poirier, Empois.
P. Dubois, Sirop d'érable.

HISTOIRE NATURELLE.

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre, "*Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

11. Comme c'est le poids à tirer, bien plus que la distance à parcourir, qui décide de la vitesse qu'on peut demander aux chevaux, le cocher doit de suite savoir quelle allure il peut prendre. Car il n'y a pas pour un cocher de plus grande honte que d'arriver plus lentement qu'il n'est parti.

12. Mais comme la nature du chemin, bien plus que le poids réel à tirer, détermine l'effort qu'ont à faire les chevaux, il ne faut pas vouloir soutenir toujours la même allure, il faut au contraire savoir la modifier à propos. Aussi longtemps que le cheval est sous le harnais, on doit, autant que possible, lui demander un déploiement régulier de ses forces. Or, l'effort à faire peut être pour lui aussi grand au pas qu'à une allure rapide : ce sont les difficultés que présente le chemin qui déterminent la force du tirage ; donc c'est l'allure que le cocher est libre de régler, qui doit être déterminée par la nature du chemin.

13. Le rapport qui existe entre la force de tirage et l'allure que comporte une bonne route unie, ou celle moins allongée sur un terrain inégal ; ce rapport ne peut être fixé par des chiffres, et celui qui ne le sent pas naturellement n'arriverait pas par des chiffres à le connaître. Le cocher qui rend de suite toutes les rênes à ses chevaux n'acquerra jamais ce sentiment. Celui, au contraire, qui a ses chevaux dans la main, saura bientôt, avec un peu d'attention et d'expérience, si ces chevaux soutiennent leur allure, s'ils peuvent l'allonger ou s'il convient de la ralentir.

14. Ce sentiment des rênes dans la main communique au cocher celui de la résistance de la voiture, et lui indique comment il doit attaquer les montées, à quel moment il doit prendre le pas et à quel moment, en descendant, il peut reprendre son allure.

15. Il est de règle qu'on doit ralentir graduellement en montant, et allonger progressivement en descendant.

Quand on arrive à une montée, la voiture va encore de l'impulsion qu'elle a précédemment reçue ; cette impulsion diminue graduellement : là où elle cesse, il faut prendre le pas.